

**Province de Québec  
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 13 juin 2011 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine et messieurs les conseillers Marcel Lavoie, Sylvain Traversy, Jean-Luc Vallières, sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Micheline C. Laforce, directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**EST ABSENT :**

Monsieur le conseiller Jean-Luc Vallières.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2011-06-141**

Il est proposé par le conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par le conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 mai 2011 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 30 mai 2011 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;
07. Nomination d'un maire suppléant– De juillet 2011 à février 2012 inclusivement ;
08. Règlement #104-2011 – Décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la rue Hector et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts – Remboursable sur 10 ans ;
09. Fixation de l'assemblée d'information – Travaux rue Hector ;
10. Travaux d'amélioration du réseau routier – Modification à la résolution #2011-03-056 ;
11. Amélioration du réseau routier – Prise en considération des soumissions reçues ;
12. Travaux de rapiéçage 2011 – Approbation des travaux et autorisation de paiement – Pavage 132 Inc. ;
13. Jeux d'enfants – Prise en considération des soumissions reçues ;
14. Colloque de la Fondation Rues Principales – Autorisation de participation ;
15. Fédération des municipalités du Québec – Autorisation de participation ;
16. Dépôt des indicateurs de gestion 2010 ;
17. MTQ – Demande concernant les heures de la navette lors des travaux de reconstruction du pont David-Laperrière ;
18. Ancien quai fédéral – Réserve d'Odanak ;
19. Travailleur de rue – Entente et signature de la convention ;
20. Zone industrielle – Achat de ponceaux ;
21. Raymond Mercier – Cession le terrain ;
22. Festival Country– Demande de commandite ;
23. 52ème POW WOW – Contribution financière et autorisation ;
24. Madame Réjeanne Marcotte – Bacs à fleurs ;
25. Permis de construction émis ;
26. Dépôt des états des revenus et des dépenses au 30 mai 2011;
27. Varia;
  - a) Trottoir – Monsieur Rosaire Desmarais
  - b) Avis de motion - Trottoirs
  - c) Rue projetée – Monsieur Roger Letendre;
28. Documents déposés ;
29. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
30. Période de questions ;
31. Levée de l'assemblée.

### 03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 MAI 2011

#### Séance *RÉGULIÈRE* du 9 mai 2011

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 9 mai 2011, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2011-06-142

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 9 mai 2011 et d'en autoriser la signature.

### 04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 30 MAI 2011

#### Séance *SPÉCIALE* du 30 mai 2011

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie de procès-verbal de la *séance spéciale* du 30 mai 2011, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2011-06-143

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 30 mai 2011 et d'en autoriser la signature.

### 05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 10 juin 2011 ;

EN CONSÉQUENCE,

2011-06-144

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de l'adjointe aux finances à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Michel Latraverse*, adjointe aux finances pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2011.

\_\_\_\_\_  
*Michèle Latraverse,*  
*Adjointe aux finances*

1		Aubin Pelissier-Entretien fournaise	148.29 \$
2		Beaulac Nicole-CCU	25.00 \$
3		Béton central Enr-Béton trottoir Sylvain Traversy	734.82 \$
4		Carrières PCM (1994) inc.-Pierres	868.79 \$
5		Carrosserie Champagne inc.-Chevreuil mort	113.93 \$
6		Champagne Jean-Paul-Location	150.00 \$
7		Clinfo .com-Internet	262.03 \$
8		Cogeco cable Quebec inc-Internet biblio N-D	62.60 \$
9		Descoteaux André-Déplacements de mai	158.85 \$
10	*	Dépanneur Pierreville-Essence	626.67 \$
11	*	Dépanneur-Beau-soir-Diesel	126.04 \$
12	*	Equipements Raydan-Location outil et achat divers	682.93 \$
13		Excavation des iles inc-Installation des bouées	5 652.10 \$
14		Fafard et frères-Terre	108.75 \$
15		Gamelin Mario-Fauchage rue Martel	193.67 \$

16		Fonds de l'information foncière-Mutations	51.00 \$
17		Fournier Real-Installation réservoir eau chaude -Loisirs ND	35.00 \$
18		FQCCL-Réseau internet sans fil	497.00 \$
19		Garage Pierre Dufresne-Installation lame de suspension	392.81 \$
20		Gauthier Serge-CCU	25.00 \$
21		Groupe ultima inc-Advenant	5 236.00 \$
22		Groupe info plus-Réparer ordi et installation, achat office 2010	1 992.49 \$
23		Imprimerie de la rive sud-Enveloppes	757.60 \$
24		L'annonceur-Avis public	1 303.87 \$
25		Labo. d'analyses S.M. inc-Analyses des étangs & neiges usées	292.79 \$
26		La maison des jeunes du bas St-Francois-2e versement	2 500.00 \$
27		Les compteurs Lecompte Ltée-Achat compteurs	975.20 \$
28	*	Les entreprises d'électricité D.A. ltée- Interventions	628.95 \$
29		Les éditions juridiques FD-Fiches compteurs d'eau et permis	270.13 \$
30		Les entreprises N.Verville enr.-Installer switch	79.75 \$
31		Martech-Fournitures pour bouées	489.89 \$
32		Materiaux et surplus Lefebvre-Poteaux	905.72 \$
33	*	Megaburo inc-Fournitures de bureau et chaises	2 460.54 \$
34		Ministre des finances-SQ- 1er versement	85 319.00 \$
35		Ministre des finances-Frais annuel élévateur	150.57 \$
36		M.R.C. Nicolet - Yamaska-Permis	58.50 \$
37		Municipalité St-Francois du lac-2e versement-Insectes	17 944.35 \$
38		Néopost Canada-Frais de poste	154.25 \$
39	*	Normand Bardier-Descente de quai et terrain se soccer	407.28 \$
40	*	Patrick Morin-Fournitures diverses	1 930.84 \$
41		Peinture style-Peinture pour piscine	1 909.87 \$
42		PG Govern-Formation Isabelle	227.86 \$
43	*	Pierre Pépin arpenteur-Zone industrielle et piquetage	740.51 \$
44		Prodec équipements sanitaires-Produits Hôtel Ville	414.58 \$
45		Protection incendie CFS ltée-Entretien des extincteurs	189.69 \$
46	*	Régie I.A.E.P. du bas St-Francois-Eau du 10-3 au 12-06-2011	34 530.45 \$
47		Régie I.G.I.des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska-Juin	6 350.00 \$
48		Régie intermunicipale des déchets du Bas St-Francois-Juin	7 680.00 \$
49		Régie d'incendie Pierreville- Foyer Lucien Shooner	615.08 \$
50		Remorquage P.Verville-Quai descente	170.88 \$
51		RTL excavation inc-Fuite d'eau et pierres	1 872.91 \$
52		Rouillard & frères inc -Fournitures	67.55 \$
53		Service E.R. extermination-Traitement contre araignées	768.99 \$
54		Sogetel inc-Internet bilio	36.51 \$
55		SSQ société d'assurance-vie inc-RREMQ mai 2011	2 509.48 \$
56	*	St-Pierre sport de sorel inc-Kit de soccer	830.00 \$
57	*	Traversy Stephane-Tonte à l'étang	250.00 \$
<b>Sous-total des factures à payer</b>			<b>193 937.36 \$</b>

#### **Kilométrage,dépense payé avec salaire**

1	x	Michele Latraverse-Mai	- \$
2	x	Guylaine Courchesne-Mai	- \$
3	x	Isabelle Tougas-Mai	6.32 \$
4	x	Sylvain Bardier-Mai	- \$
5	x	Guy Descheneaux-Bottes	149.68 \$
6	x	Eric Traversy-Carte télus	28.48 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>184.48 \$</b>

#### **Déboursés directs**

1	2345	Village québécois d'antan-Commandite	113.93 \$
2	2346	Leblanc France-Aide financière balle-molle	250.00 \$
3	2347	Mission d'Odanak-Commandite	180.00 \$
4	2348	CANCELLE	- \$
5	2349	Ministère finances du Qc-Renouvel.certificat de qualification	102.00 \$
6	2350	Pavage 132-Rapiéçage des routes	19 805.45 \$
7	2351	Municipalité de St-Francois du lac-1er versement insectes	17 944.35 \$
8	2352	École Vincent-Lemire-Commandite	50.00 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>38 445.73 \$</b>

### **Prélèvements automatique**

1	x	Bell Canada-Mai	1 397.33 \$
2	x	Ministre du revenu du Québec-D.A.S.Mai	6 540.69 \$
3	x	Receveur général du Canada-D.A.S Mai	2 638.11 \$
4	x	Hydro-Quebec-Mai	9 738.82 \$
5	x	TéluS Mobilité-Mai	289.43 \$
6	x	Visa Desjardins-Transport signalisation	52.86 \$
			<b>20 657.24 \$</b>
<b>Total des factures du mois</b>			<b>253 224.81 \$</b>

## **06. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions débute à 20 h 05 et se termine à 20 h 10.

## **07. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT – De juillet 2011 à février 2012 inclusivement**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 116 du Code municipal, le conseil peut en tout temps nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant les vacances de cette charge, remplira les fonctions de maire avec tous les privilèges, droits et obligations s'y rattachant;

**2011-06-145**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de nommer monsieur le conseiller *SYLVAIN TRAVERSY*, en tant que maire suppléant pour une période de huit (8) mois, soit de juillet 2011 à février 2012.

*Monsieur Traversy accepte cette nomination.*

## **08. REGLEMENT #104-2011 – Décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur la rue Hector et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût – Remboursable sur 10 ans**

ATTENDU QUE la Municipalité de Pierreville doit procéder à des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et de voirie sur la rue Hector;

ATTENDU QUE la Municipalité a confié un mandat à Dessau inc. afin de préparer une estimation préliminaire des coûts;

ATTENDU QUE la Municipalité a l'intention d'appliquer une partie de sa taxe sur l'essence (TECQ 2010-2013) représentant le coût total des travaux estimé à 702 360 \$, taxes nettes et frais incidents inclus ;

ATTENDU QUE le conseil ne dispose pas des sommes suffisantes pour faire exécuter les travaux, de sorte qu'il y a lieu d'autoriser un emprunt pour en acquitter une partie des coûts, incluant la subvention qui pourrait être versée sur plusieurs années ;

ATTENDU QUE les conditions exigées par l'article 117 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (2009 c. 26) sont rencontrées, ce règlement ne requiert que l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, puisque l'emprunt sert à payer le coût des travaux d'infrastructures décrétées par le règlement en matière d'eau potable, d'eaux usées et de voirie, que le coût total des travaux décrétés fait l'objet d'une subvention et que le montant de la subvention est entièrement affecté à la réduction du montant global de l'emprunt ;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance spéciale du conseil tenue le 30 mars 2011;

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ont reçu et pris connaissance du contenu du règlement;

2011-06-146

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter sans lecture, le règlement #104-2011 – Décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur la rue Hector et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût- Remboursable sur dix (10) ans.

**09. FIXATION DE L'ASSEMBLÉE D'INFORMATION – Travaux rue Hector**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté le règlement #104-2011 – Décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur la rue Hector et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût – Remboursable sur dix (10) ans ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée d'information requise par la loi ;

2011-06-147

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*  
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de fixer l'assemblée d'information pour le règlement 104-2011, le mardi 21 juin 2011 à 19h00, à la salle du conseil municipal de Pierreville, située au 26, rue Ally à Pierreville;

QUE lors de cette assemblée d'information qui se tiendra par l'intermédiaire du maire ou d'une autre personne désignée par celui-ci, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à son égard.

**10. TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Modification d'un lieu**

CONSIDÉRANT qu'une erreur s'est glissée dans la résolution 2011-03-056, concernant les endroits où devront être priorisés les travaux d'amélioration du réseau routier ;

CONSIDÉRANT qu'après une visite des rues, il semblerait que le rang St-Joseph aurait besoin d'amélioration sur une plus longue distance que le prévoyait la résolution 2011-03-056 ;

2011-06-148

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*  
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de modifier la résolution #2011-03-056 en retirant les travaux prévus sur le rang Ste-Anne pour y garder seulement ceux sur le rang St-Joseph.

**11. AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Prise en considération des soumissions reçues**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a lancé un appel d'offres pour des travaux de pose de béton bitumineux sur le rang St-Joseph;

CONSIDÉRANT que lors de l'ouverture des soumissions, qui a eu lieu le 8 juin 2011, à 11h00, au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, trois soumissionnaires ont déposé, à savoir :

- Pavage Drummond	:	110 370.54\$ (taxes incluses)
- Maskimo	:	110 176.87\$ (taxes incluses)
- Pagé Const. Div Sintra Sorel	:	99 392.73\$ (taxes incluses)

2011-06-149

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*  
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ; d'octroyer le contrat pour les travaux d'asphaltage 2011 au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise *PAGÉ CONSTRUCTION* pour un montant de 87 244\$ avant taxes.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 320 00 529 - « E/R chemins – ens. Pierreville ».*

## **12. TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE 2011 – Approbation des travaux et autorisation de paiement – Pavage 132 Inc.**

CONSIDÉRANT la résolution 2011-05-108 par laquelle la Municipalité de Pierreville retenait les services de l'entreprise *PAVAGE 132 Inc* pour effectuer des travaux de rapiéçage sur les routes de son territoire, le tout pour un montant n'excédant pas la somme de 17 000\$, prévue au budget 2011 ;

CONSIDÉRANT que du rapiéçage supplémentaire a dû être effectué afin de pouvoir effectuer le travail sur tout le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que le surplus des travaux a été approuvé, au préalable, par notre inspecteur municipal ;

**2011-06-150**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'adjointe aux finances à procéder au paiement de la facture de PAVAGE 132 au montant de 19 805.45\$ (taxes incluses) pour le rapiéçage des routes appartenant à notre municipalité ;

QU'une facture soit transmise à la Municipalité de Baie-du-Febvre pour les travaux effectués sur la Route de la Ligne, appartenant à nos deux municipalités, représentant le moitié du coût des travaux concernant cette rue ;

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 320 00 528 - « Rapiéçage des routes ».*

## **13. JEUX D'ENFANTS – Prise en considération des soumissions reçues**

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 24 mai 2011, à 11h00, au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été déposée à un montant supérieur à ce que la Municipalité s'attendait ;

**2011-06-151**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de retourner en soumission, par invitation auprès de deux(2) entrepreneurs minimum, à savoir

QUE les soumissions scellées, portant la mention « *Jeux d'enfants 2-12 ans* » devront être parvenues avant le 27 juin à 11h00 au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, pour y être ouvertes publiquement;

QUE le délai d'exécution des travaux est de maximum huit (8) semaines suivant la date de prise en considération;

QUE la prise en considération aura lieu lors de la séance spéciale du 28 juin à 17h30, à l'Hôtel de ville, situé au 26, rue Ally à Pierreville;

QUE la municipalité de Pierreville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

## **14. COLLOQUE DE LA FONDATION RUES PRINCIPALES – Autorisation de participation**

CONSIDÉRANT la tenue du Colloque de la Fondation Rues Principales, le 28 septembre prochain à Québec ;

CONSIDÉRANT le thème central du colloque « *Vivre sa ville l'hiver* », visant à sensibiliser l'ensemble des acteurs sur la place importante que prend l'hiver dans le développement de nos municipalités ;

EN CONSÉQUENCE,

2011-06-152

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*  
Appuyée par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation du maire, de la directrice générale ou de son adjointe ainsi que des conseillers qui le désirent, au prochain colloque de la Fondation Rues Principales, au coût de 260\$ par participant ;

QUE les frais d'hébergement, de repas et de déplacement seront remboursés aux participants sur présentation de pièces justificatives.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 110 00 310 - « Congrès, formation et déplacements » .*

### **15. COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – Autorisation de participation**

CONSIDÉRANT la tenue, les 29-30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, des 70<sup>ème</sup> assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités à Québec ;

CONSIDÉRANT le thème central de ces assises « Des élus à l'œuvre » qui se veut le reflet de ces élus qui travaillent à bâtir leur communauté ;

EN CONSÉQUENCE,

2011-06-153

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*  
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation du maire, de la directrice générale ou de son adjointe ainsi que des conseillers qui le désirent, aux 70<sup>ème</sup> assises annuelles de la FQM, au coût de 575\$/participant ;

QUE les frais d'hébergement, de repas et de déplacement seront remboursés aux participants sur présentation de pièces justificatives.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires 02 110 00 310 et 02 130 00 310 - « Congrès, formation et déplacements » .*

### **16. DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2010**

Les indicateurs de gestion 2010 sont déposés par la directrice générale et sont disponibles au bureau municipal pour consultation.

### **17. MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – Demande concernant les heures de la navette lors des travaux de reconstruction du pont David-Laperrière**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est conscient que le MTQ avait déjà consulté les municipalités concernées, sur les heures de la navette en vue de la reconstruction du pont David-Laperrière, mais que des ajustements sont souvent nécessaires lorsque la théorie est appliquée concrètement;

CONSIDÉRANT que plusieurs plaintes ont été reçues provenant de divers citoyens de Pierreville, concernant les heures de la navette, du mois de mai à novembre (de 7 h 00 à 20 h 00), ainsi que de l'absence totale de la navette en saison hivernale;

CONSIDÉRANT que la majorité des plaintes concernent des travailleurs et que le MTQ a demandé de dresser une liste de ces gens avec les heures et le lieu de travail dans le but de trouver une solution à cette problématique;

CONSIDÉRANT que la liste demandée par le MTQ est irréalisable étant donné que les plaintes acheminées touchent une clientèle diversifiée, avec un besoin à des heures irrégulières et pour des situations différentes;

CONSIDÉRANT que les plaintes continuent d'augmenter et que le conseil municipal prévoit une accumulation encore plus grande, surtout en période estivale;

CONSIDÉRANT que les travailleurs permanents n'ont pas nécessairement des heures fixes de travail et que plusieurs jeunes auront un emploi estival tel qu'un travail chez les maraîchers, dépanneur, épicerie, commerces diverses, etc... demandant des heures plus élargies;

CONSIDÉRANT que la période estivale est également synonyme de vacances et que plusieurs citoyens ou touristes voudront utiliser la navette plus tard en soirée;

CONSIDÉRANT qu'en saison hivernale des piétons ne possédant pas de voiture, utilisent également le pont afin de vaquer à leurs occupations quotidiennes telles que le travail, les commissions, l'épicerie, etc...;

CONSIDÉRANT que cette situation est pour une période prolongée de presque trois (3) ans et qu'elle touche également les citoyens et les commerçants de la Municipalité de St-François-du-Lac et de la Réserve d'Odanak;

CONSIDÉRANT que les heures souhaitées par les plaignants sont surtout de 6 h 00 à 22 h 00 en moyenne;

EN CONSÉQUENCE,

**2011-06-154**

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander au MTQ de réviser les heures de services de la navette en saison estivale et hivernale ;

QUE le conseil municipal est disposé pour une nouvelle rencontre avec le MTQ et les communautés voisines afin de trouver une solution aux problèmes soulevés;

D'ACHEMINER également une copie de la présente résolution à la Municipalité de St-François-du-Lac et la Réserve d'Odanak.

#### **18. ANCIEN QUAI FÉDÉRAL – Réserve d'Odanak**

CONSIDÉRANT que la partie de lot 1217 du cadastre de St-Thomas de Pierreville, où était l'ancien quai fédéral de Pêches et Océans Canada à Odanak, est un terrain fédéral propriété du Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canada (ci-après nommé le MAINC) ;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canada a procédé à la démolition du quai fédéral en 2009 dans le but de pouvoir transférer le terrain en terre de réserve comme ce l'était avant que les Abénakis d'Odanak ne le cèdent au Gouvernement du Canada au 19<sup>ème</sup> siècle pour la construction du quai ;

**2011-06-155**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*  
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville, n'ayant pas de prétention sur ce dit terrain où était l'ancien quai fédéral (partie de lot 1217 du cadastre de St-Thomas de Pierreville), ne s'objecte pas à ce qu'il soit reconverti en terre de réserve pour le bénéfice des Abénakis d'Odanak.

#### **19. TRAVAILLEUR DE RUE – Entente et signature de la convention**

CONSIDÉRANT qu'il y a de plus en plus de jeunes qui traînent dans les rues de notre municipalité;

CONSIDÉRANT que ces jeunes ont besoin d'être accompagnés pour les intégrer au sein de la communauté;

**2011-06-156**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*



ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'embauche d'un travailleur de rue auprès de *Centretien Nicolet et Régions* pour une période de trois (3) ans conditionnellement à ce que la Municipalité de St-François-du-Lac et la Réserve d'Odanak s'investissent dans le même sens.

QUE cet employé travaillera à raison de 21/heures/semaine réparties sur sept (7) jours/semaines sur le territoire des communautés de Pierreville, St-François-du-Lac et la Réserve d'Odanak;

QUE le coût annuel pour ce travailleur sera de 21 840 \$, réparti à part égale entre les trois communautés;

QUE la Municipalité de Pierreville s'engage à verser à *Centretien Nicolet et Régions* les versements suivants :

. Le 30 juin 2011	:	3 640.00 \$
. Le 1 <sup>er</sup> octobre 2011	:	3 640.00 \$
. Le 1 <sup>er</sup> juin 2012	:	3 640.00 \$
. Le 1 <sup>er</sup> octobre 2012	:	3 640.00 \$
. Le 1 <sup>er</sup> juin 2013	:	3 640,00 \$
. Le 1 <sup>er</sup> octobre 2013	:	3 640.00 \$

QUE le maire ainsi que la directrice générale ou son absence son adjointe soient autorisés à signer tous les documents pour et au nom de la Municipalité de Pierreville.

*Afin de donner application à cette résolution les fonds nécessaires seront pris aux postes budgétaires 02 701 90 999 - « Subv. Organismes-divers » et s'il y a lieu, le montant manquant sera pris à même nos surplus accumulés.*

## **20. ZONE INDUSTRIELLE – Achat de ponceaux**

CONSIDÉRANT que nous devons construire une rue dans notre zone industrielle;

CONSIDÉRANT que des surplus de matériaux venant de la rue Georges et de la rue Hector seront disponibles;

CONSIDÉRANT que deux (2) ponceaux devront être installés soit dans les fossés de la route 132 et du rang Ste-Anne;

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissions ont été déposées, à savoir, pour deux (2) ponceaux :

- Centre du ponceau Courval	:	2 238.30\$ (taxes en sus)
- Emco	:	2 285.10\$ (taxes en sus)

**2011-06-157**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'acheter les deux (2) tuyaux chez *Centre du ponceau Courval* au montant de 2 238.30\$, taxes en sus.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires 02 320 00 520 - « Ponts – Ponceaux - Fossés ».*

## **21. RAYMOND MERCIER – Céder le terrain**

CONSIDÉRANT que le chemin public passant sur le lot 864 Pte dans le rang Haut-de-la-rivière a été modifié depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT qu'une partie du lot originaire (864 ptie) ainsi qu'une partie de l'ancien chemin montré à l'originaire (occupation sans-titre) de cadastre officiel de la paroisse de St-Thomas-de-Pierreville n'a jamais été officialisé;

**2011-06-158**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ancienne emprise du chemin sans titre à l'époque, soit cédée par la Municipalité de Pierreville afin de régulariser la situation, le tout tel que présenté sur le plan PP467-1, dossier PP467.

## **22. FESTIVAL COUNTRY – Demande de commandite**

CONSIDÉRANT la 2<sup>ème</sup> édition du Festival Country qui se tiendra du 1 au 4 septembre prochain dans notre municipalité ;

**2011-06-159**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer une aide financière au **Festival Country- Steve Desmarais** au montant de 1 500 \$, qui sera versé de la façon suivante : un premier montant de 1000 \$ au début de l'évènement et un second versement de 500 \$ à la fin des festivités conditionnellement à ce que toutes les exigences de la Municipalité soient respectées.

QUE la municipalité de Pierreville fournira le maximum de barrières, de poubelles et de dossards disponibles;

QUE la municipalité de Pierreville autorise le transfert des estrades et le déplacement des buts de soccer, à condition que les organisateurs remettent le tout en place, à la fin de l'évènement ;

QUE la municipalité de Pierreville autorise l'utilisation de certains terrains de la municipalité à condition que les organisateurs nettoient les terrains prêtés, à la fin de l'évènement.

QUE les organisateurs apposent l'effigie et le nom de la Municipalité sur tous les documents promotionnels.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 701 90 997 - « Subvention- Festivals ».*

## **23. 52<sup>ème</sup> POW WOW – Contribution financière et autorisation**

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue du Comité du Pow Wow Abénaki pour cette activité qui se tiendra les 1,2 et 3 juillet prochain ;

CONSIDÉRANT que ces festivités rassemblent, année après année, les gens du Bas-St-François, en plus d'être profitables aux commerçants de la région ;

**2011-06-160**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une participation financière de 300 \$ audit Comité en guise de commandite pour l'année 2011 et d'autoriser le comité organisateur à emprunter les voies de circulation, secteur Notre-Dame.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention Organismes divers » 02 701 90 990*

## **24. MADAME RÉJEANNE MARCOTTE – Bacs à fleurs**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville fait partie des Fleurons du Québec ;

CONSIDÉRANT qu'il faut embellir la municipalité à certains points stratégiques de son territoire ;

**2011-06-161**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de fournir un montant de 899.95 \$ (taxes incluses) à madame Réjeanne Marcotte pour l'entretien et l'arrosage des bacs à fleurs sur le territoire de la Municipalité de Pierreville (secteur Notre-Dame).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Entretien, réparation – Parcs et jeux » 02 701 50 521*

## 25. PERMIS DE CONSTRUCTION EMIS

1. Ferme des Ormes, 172-A, rang chenel-Tardif.....Nouvelle construction résidentielle
2. Louis-David Barbeau, 85, rang Petit-Bois..... Installation piscine
3. Stéphane Descheneaux, 90, rue Shooner..... Rénovation résidentielle
4. Pierrette Sayer, 55 à 57, rue Gill..... Rénovation résidentielle
5. Samuel Côté, 285, rang chenel-Tardif..... Installation piscine
6. Doris Bibeau, 80, rue Rousseau..... Agrandissement résidentiel
7. Pierre Boisclair, 78, rang de l'Île..... Rénovation résidentielle
8. Édouard Daneau, 144, rang de l'Île..... Rénovation résidentielle
9. Chantal Laforce, 13 rue Lefebvre..... Nouvelle construction résidentielle
10. Jacques Langevin, 98, rang Petit-Bois..... Rénovation résidentielle
11. Pierre Larocque, 320, rang chenel-Tardif..... Extraction
12. Luce Richard, 31, rang de l'Île..... Rénovation résidentielle
13. Benoit Chapdelaine, 93, rue Letendre..... Rénovation résidentielle
14. Pierrette Gamelin, 590 rang Haut-de-la-rivière..... Rénovation résidentielle
15. Stéphane Courchesne, 74, rue Gill..... Démolition d'une construction
16. Yves Boucher, 354 rang chenel-Tardif..... Lotissement résidentiel
17. Yvon Guévin, 114, rue Maurault..... Rénovation résidentielle
18. Yvon Descheneaux, 25 rue Ally..... Rénovation résidentielle
19. Linda Laliberté, 31, rang Petit-Bois..... Lotissement résidentiel
20. Joane Bégin, 45 à 47, rue Georges..... Changement d'usage
21. Yves Boucher, 354, rang chenel-Tardif..... Agrandissement résidentiel
22. Marguerite Janelle, 111, rue Maurault..... Rénovation résidentielle
23. Jean-Paul Champagne, 44, rue Gill..... Bâtiment accessoires
24. Jacques Descheneaux, 44, rang Petit-Bois..... Rénovation résidentielle
25. Martel St-Pierre Jr, 32, chemin de la Coulée..... Rénovation résidentielle
26. Ferme Les deux B enr, 66, rang Petit-Bois..... Changer la galerie
27. Jacques Boisvert, 121, rue Georges..... Bâtiment accessoires
28. Denis Bélisle, 26, rue Ste-Anne..... Rénovation résidentielle
29. Robert Benoit, 469, rang chenel-Tardif..... Bâtiment accessoires
30. Samuel Côté, 285, rang chenel-Tardif..... Dérogation mineure

## 26. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 MAI 2011

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 31 mai 2011 de la municipalité de Pierreville.

## 27. VARIA

### a) TROTTOIR – Rosaire Desmarais

CONSIDÉRANT les travaux de réfection du trottoir en face du 75, rue Gill effectués par monsieur Rosaire Desmarais ;

CONSIDÉRANT les factures reçues de monsieur Desmarais nous demandant de défrayer les coûts de ces travaux ;

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil s'étaient tracée une ligne de conduite concernant la réfection des trottoirs sur tout le territoire de la municipalité, à savoir, que lorsque la municipalité décide de refaire une rue, elle profite de l'occasion, si le budget le permet, pour remplacer tous les trottoirs désuets ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu aucuns travaux de réfection sur la rue Gill ;

CONSIDÉRANT que monsieur Desmarais n'a jamais informé la municipalité de ses intentions de remplacer le trottoir face à sa résidence ;

CONSIDÉRANT la discussion des membres de ce conseil à ce sujet ;

2011-06-162

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à la MAJORITÉ des conseillers présents, de ne pas acquiescer à la demande de monsieur Rosaire Desmarais, nous réclamant la somme de 475.06 \$ pour ses travaux de réfection du trottoir face à sa résidence du 75, rue Gill.

*Monsieur le maire André Descôteaux désapprouve cette décision.*

*Résolution adopté MAJORITAIREMENT.*

**b) AVIS DE MOTION – Trottoirs**

**2011-06-163**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère *Micheline Descheneaux* à l'effet qu'un règlement afin d'établir dans l'avenir une politique sur la construction et ou la réfection de trottoirs dans la Municipalité de Pierreville, sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

**c) RUE PROJETÉE – Dossier Roger Letendre**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Roger Letendre pour la construction d'une nouvelle rue dans son secteur d'habitation, situé en parallèle avec la rue Tremblay, afin de savoir qui défrayera les coûts des infrastructures ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a présentement aucune infrastructure en place ;

**2011-06-164**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à monsieur Roger Letendre de nous fournir un plan d'ingénieur nous indiquant la future rue avec sa mise en forme et les infrastructures pour les services d'égouts et d'aqueduc, le tout en conformité avec la réglementation présentement en vigueur de la Municipalité de Pierreville ;

QUE le coût total des travaux devront être à la charge du promoteur.

QUE les travaux devront être réalisés sous la surveillance de notre inspecteur municipal qui devra approuver les travaux;

**28. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

01. **ADMQ** : Planification stratégique 2011-2015 ;
02. **CHAMBRE DE COMMERCE** : Invitation assemblée générale annuelle des trois chambres ;
03. **CONSEIL DE FABRIQUE** : Réparation du terrain de l'église de Notre-Dame ;
04. **CPTAQ** : État certifié d'inscription de droit au registre foncier du Québec (18 136 718) ;
05. **CPTAQ** : Ordonnance rendue pour dossier 368211 ;
06. **LAPLANTE, LIONEL** : Plainte contre la Municipalité de St-Léonard-d'Aston ;
07. **MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC** : Rapport annuel 2010 ;
08. **MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC** : Élection au c.a. ;
09. **CABINET du MAMROT** : Stratégie d'économie d'eau potable ;
10. **MAMROT** : Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques ;
11. **MAMROT** : Conformité de l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière pour 2011 ;
12. **MTQ** : Détour hors normes – Route de la Grande-Ligne ;
13. **MTQ** : Réfection rue Georges ;
14. **MTQ** : Rétrécissement des voies pont David-Laperrière ;
15. **MTQ** : Travaux pont David-Laperrière – Hors normes ;
16. **MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE** : Avis de dépôt de cadastre, 978507 ;
17. **MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE** : Avis de dépôt de cadastre, 924970 ;
18. **MARTEL, BRASSARD, DOYON** : Confirmation états financiers ;
19. **MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS-DU-LAC** : Contrôle biologique des insectes piqueurs – Communiqué ;
20. **OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE** : Changement de conseiller en francisation ;
21. **RÉGIE D'INCENDIE PIERREVILLE – ST-FRANÇOIS-DU-LAC** : Convocation à une réunion régulière ;
22. **RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS BAS-ST-FRANÇOIS** : Ordre du jour du 30 mai ;
23. **SÛRETÉ DU QUÉBEC** : Bulletin d'information « Nouvelles en bref »

**29. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS**

Mesdames Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine et messieurs Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

### **30. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le seconde période de questions débute à 21 h 40 et se termine à 21 h 50.

### **31. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2011-06-165**

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à **21 h 50**.

Note : il y avait 11 citoyen(ne)s présent(e)s lors de cette séance régulière.

---

*André Descôteaux, maire*

---

*Micheline C. Laforce, Secrétaire-trésorière /  
Directrice générale*